

# **PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 10 OCTOBRE 2022**

Présents : CLEMENT Guillaume ; BERTIN Monique ; FERGEAU Paquita ; BROTTIER Arnaud ; FRANCOIS Jean-Pierre ; ALBERT Adeline ; BORDIER Renaud ; FICHET Stéphane ; GALLARD David ; NEVEU Linda ; PAITRAULT Magali ; PAILLAT Catherine  
Excusée : DOLIN Anne

Secrétaire de séance : BERTIN Monique

Date de la convocation : 5 octobre 2022

### **Ordre du jour :**

1. *Délibération approbation procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022*
2. *Délibération demande aide financière (secours pour un foyer)*
3. *Délibération approbation Rapport d'activité communautaire de la CCPG*
4. *Délibération création budget annexe « Cœur de bourg » au 01/01/23*
5. *Délibération révision de la convention applicable aux commerçants ambulants*
6. *Délibération révision tarifs communaux applicables au 01/01/2023 (salles et autres services communaux)*
7. *Reversement fonds de soutien (d'amorçage) à la CCPG*
8. *Délibération concernant la création de poste*
9. *Compte rendu des différentes commissions*
10. *Questions diverses*

### **1 - Délibération approbation procès-verbal de la séance du 18 juillet 2022**

Approbation du P.V. de la séance du 12 septembre 2022.

### **2 - Délibération demande aide financière (secours pour un foyer)**

Après examen et évaluation de la situation sociale pour une demande d'aide de 200€ par un habitant de la commune pour un secours énergie. Proposition d'une aide à hauteur de 200€ par la commission approuvée par le conseil municipal.

### **3 - Délibération approbation Rapport d'activité communautaire de la CCPG**

Vu la délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2022 prenant acte du rapport d'activité de l'année 2021 de la communauté de communes Parthenay-Gâtine ;

Vu le rapport d'activité 2021 transmis par la Communauté de communes Parthenay-Gâtine en date du 30 septembre 2022 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de l'année 2021 de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

### **4 - Délibération création budget annexe « Cœur de bourg » au 01/01/23**

Suite au rendez-vous du 08/07 avec le Conseiller aux décideurs locaux, M. BALAVOINE, il a accepté le principe de créer un budget annexe.

Les 2 « locatifs » (15 et 23 rue de la mairie) ne pourraient pas y être intégrées car ce sont des immeubles de rente. A cette exception, l'ensemble de ce « lotissement » pourrait y être inclus.

Objectifs :

- Avoir une lecture claire du coût global du projet
- Terrains à bâtir exclus du FCTVA s'ils sont sur le budget principal (sera le cas lorsqu'on rachètera à l'EPF après déconstruction) sauf si en budget annexe.
- Permettre de déduire la TVA l'année N plutôt que d'attendre son reversement en N+2 (ou N+1)
- Les écritures adaptées vont être prises pour lier au budget communal l'avance faite par l'EPF (engagement hors bilan : obligation)

## **5 - Délibération révision de la convention applicable aux commerçants ambulants**

La commission économique du Conseil municipal a fait un point de situation sur le marché démarré en 2018 qui a régulièrement évolué et contribue à l'attractivité de notre commune.

Le conseil décide de revoir notamment les articles 6 et 7 de la convention d'occupation qui seront applicables à compter du 1er janvier 2023 :

### • Article 6 - HYGIENE ET PROPRETÉ

« L'occupant doit veiller au ramassage des déchets provenant de son activité et à en faire son affaire personnelle ». Nous constatons régulièrement que des emballages restent sur place et ce sont nos agents qui doivent les évacuer. Il est décidé d'ajouter : En cas de non-respect de cette disposition, il sera appliqué un « forfait déchets » dont le tarif sera délibéré par le conseil municipal.

### • Article 7 – REDEVANCE

La redevance d'occupation fixée par délibération du conseil municipal sera à régler semestriellement et payable d'avance.

L'ensemble des commerçants ambulants (marché, forains, food-trucks...) disposant d'une convention en cours en seront informés et une nouvelle convention sera remise à chacun pour signature.

## **6 - Délibération révision tarifs communaux applicables au 01/01/2023 (salles et autres services communaux)**

Les différents tarifs municipaux (locations salles, redevances et autres services communaux) sont à réétudier. Les tarifs suivants ainsi fixés seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et ce jusqu'à nouvelle délibération du conseil municipal.

### **SALLE DES FÊTES (Caution 600 €)**

PETITE SALLE	Commune	Hors Commune
	100 €	120 €
Office	60 €	70 €
Prolong d'1 journée	50 % de la loc	50 % de la loc
Vin d'honneur (en journée)	50 €	60 €
Réunion de travail	50 €	60 €
Forfait ménage	70 €	70 €
Obsèques	Gratuit	60 €

GRANDE SALLE + PETITE SALLE	Commune	Hors commune
	230 €	280 €
Office	60 €	70 €
Sonorisation	40 €	40 €
Prolong d'1 journée	50 % de la loc.	50 % de la loc.
Vin d'honneur (en journée)	120 €	150 €
Réunion de travail	120 €	150 €
Forfait ménage	100 €	100 €
Obsèques	Gratuit	150 €

### **SALLE DES ASSOCIATIONS (Caution 300 €)**

SALLE DES ASSOCIATIONS	Commune	Hors commune
	80 €	100 €
Prolong. d'1 journée	50 % de la loc.	50 % de la loc.
Vin d'honneur (en journée)	40 €	50 €
Réunion de travail	Gratuit	50 €
Forfait ménage	60 €	60 €
Obsèques	Gratuit	50 €

### **SALLE DE REUNION COMPLEXE SPORTIF**

SALLE DE REUNION (Associations, entreprises, organismes divers)	Commune	Hors commune
	Gratuit	50 €

## REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

COMMERCES AMBULANTS	
Redevance Pénalité déchets abandonnés	1 € / ml avec un minimum forfaitaire de 3 € / jour (électricité incluse) 10 €
TERRASSES	
Redevance terrasses	1 € le m <sup>2</sup> /an
STATIONNEMENT TAXIS	
Redevance stationnement taxi	160 € / an / emplacement
LO'TANTIK 1, rue de la Mairie	
Redevance	500 € / mois

## CIMETIERE COMMUNAL

CIMETIERE COMMUNAL	
Cave urne pour 15 ans	160 €
Cave urne pour 30 ans	320 €
Concession pour 30 ans	150 €
Case columbarium pour 15 ans	160 €
Case columbarium pour 30 ans	320 €
Redevance superposition de corps ou urne (Seconde et ultérieures inhumations à la demande des familles dans ou sur une concession déjà attribuée)	25 €
Redevance réduction et réunion de corps	25 €

## PHOTOCOPIES

Noir et blanc	Couleur
0,10 €	0,20 €

## LOCATIONS MATERIEL - EQUIPEMENTS ET AUTRES SERVICES

SONO PORTABLE (habitants de la commune)
Caution : 300 € 20 € - Gratuit pour les associations de la commune
TABLES ET BANCS (habitants de la commune)
2 € le lot (1 table et 2 bancs) - Gratuit pour les associations communales
STATIONNEMENT CARAVANES STADE
10 € / jour / caravane
FRAIS DE CAPTURE ANIMAUX
20 € pour la 1 <sup>ère</sup> capture 50 € à partir de la 2 <sup>ème</sup> capture

### 7 - Reversement fonds de soutien (d'amorçage) à la CCPG

Vu la loi d'orientation et de programmation pour la refondation des écoles et notamment son article 47 qui a instauré un fonds de soutien au développement des activités périscolaires en faveur des Communes ayant choisi de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires depuis 2013.

Considérant que la commune de la Ferrière en Parthenay a délibéré pour le transfert de la compétence scolaire à la communauté de communes de Parthenay-Gâtine en 2014.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser chaque année Monsieur le Maire à reverser le fonds d'amorçage (acompte et solde) à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine au titre de l'année en cours et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 8 – Délibération concernant la création de poste

Vu les prochains mouvements de personnel (mutation, départ retraite) une réflexion est portée sur l'ouverture - création de poste ou pas. Une sollicitation sera effectuée auprès du comité paritaire du C.D.G. afin de mener à bien les dossiers.

## **9 – Compte rendu des différentes commissions**

### **Cœur de bourg**

Suite à la rencontre du 23 septembre avec la DDT et le bureau d'études SCALE, un point d'avancement a été présenté au conseil municipal (Acquisitions, nettoyage, projet plateau sportif, bailleurs – constructeurs, dossier loi sur l'eau, fond vert, permis d'aménager...).

Un point sera fait avec l'EPF le 27 octobre à 10h à la mairie.

Des rendez-vous sont fixés avec 2 bailleurs (Immobilière atlantic aménagement et Deux-Sèvres habitat) pour présentation du projet.

Date du 26 novembre retenue pour nettoyage dans différents bâtiments concernés par l'opération « cœur de bourg » et évacuation des déchets par caisson.

### **Projet équipement sportif**

Des demandes de devis vont être transmises à partir d'un cahier des charges rédigé aux entreprises suivantes : PCV, KASO, Kube Aménagement et Agorespace).

### **Bâtiments**

Nouveaux locataires au 1, impasse des seringas et 3, route de la forêt.

À la suite du départ du locataire au 1bis, rue de la mairie, la remise en état est terminée et l'offre de location va être diffusée.

Des devis vont être demandés pour les travaux de peinture au logement 23, rue de la mairie.

Demande de consultation en cours pour travaux séparation du compteur commun en compteurs distincts : local commercial 1 rue de la mairie, logement locatif 1bis rue de la mairie, agence postale.

### **Voirie**

Le service déchet de la communauté de communes Parthenay-Gâtine va proposer une séance de broyage aux particuliers courant novembre sur le site de l'ancienne déchetterie. Des flyers d'information seront distribués auprès des habitants.

À la suite de l'acquisition de la parcelle attenante au lavoir de Lavausseau, la clôture séparative a été réalisée avec le riverain et l'ancienne clôture au long du chemin est en cours d'enlèvement.

Travaux en cours au Pont de l'Héraudière par l'entreprise MRy pour la réalisation du tablier en enrobée. Coût mutualisé 50-50 avec la CC Haut-Poitou (suite et fin des travaux du pont).

Balayage dans le bourg réalisé le 29 septembre.

Curage des fossés à la Pilière et La Pionnière réalisé par l'entreprise PAITRAULT.

### **Communication**

Bulletin municipal 2023. Le choix des entreprises a été effectué.

La mise en page par Tabula Rasa de Parthenay pour 598,40 € ttc (identique à 2022) et l'impression par l'Imprimerie Nouvelle de Biard pour 1.062,00 € ttc (1.307,15 en 2022)

### **Animation**

Suite rencontre du 29/09 – réflexion sur décorations de Noël avec la collaboration des enfants du temps d'activités périscolaires.

### **Jeunesse**

Une réunion est programmée le 27 octobre à 19h15 pour une réflexion des actions à mener.

## **10 – Questions diverses**

### Agenda

15/10 : Dîner spectacle avec Musicool organisé par le Comité d'Animation

20/10 à 18h30 à la salle des fêtes : Conférence « l'épopée industrielle des grandes familles de gâtine » proposée par la bibliothèque municipale dans le cadre de « Terre de lectures » de la bibliothèque départementale

28/10 à 18h à la Mairie : Vernissage de l'exposition de Mme Sandrine ROUDY

08/11 : Réunion de travail du conseil (PLUi, projets...)

11/11 : Cérémonie commémorative (9h30 à la Ferrière)

Prochain Conseil municipal : 14/11 à 20h30

Fin de séance à 23h00

Le Maire,

La secrétaire de séance,